

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JUILLET
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une baisse des recettes ordinaires de 11,5% provenant de :

- la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%);
- la baisse de 11,1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%) et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%);
- la diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 58% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 0,5% en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services;
- des dépenses d'investissement passant de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020, soit une baisse de 5%.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,7 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 4,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 508 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 282 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin juillet 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 41,6 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Juillet 2019	Prévisions 2020	Juillet 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	25 982	45 587	23 002	50%	-11,5%
1.1- Recettes fiscales :	21 974	37 466	19 910	53%	-9,4%
<i>Impôts directs</i>	8 486	21 209	7 919	37%	-6,7%
<i>Impôts indirects</i>	13 488	16 257	11 991	74%	-11,1%
1.2- Recettes non fiscales :	4 008	8 121	3 092	38%	-22,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	453	756	295	39%	-34,9%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	515	1 444	381	26%	-26,0%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	2 244	3 309	1 740	53%	-22,5%
<i>Autres recettes</i>	796	2 612	676	26%	-15,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES	13 278	31 301	13 340	43%	0,5%
2.1- Biens et services :	12 379	30 171	12 389	41%	0,1%
<i>Personnel</i>	6 699	13 653	6 889	50%	2,8%
<i>Autres biens et services</i>	5 679	16 518	5 500	33%	-3,2%
2.2-Intérêts de la dette	899	1 130	951	84%	5,7%
3- SOLDE ORDINAIRE	12 704	14 286	9 662		
4- INVESTISSEMENT²	6 331	38 966	6 016	15%	-5,0%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	10	-21	8		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	272	-2 743	500		
7- EXCEDENT GLOBAL	6 655	-27 444	4 154		
8- FINANCEMENT² :	-6 655	27 444	-4 154		
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 265	594	1 516		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-1 139	-1 749	-1 278		
<i>Variation de l'excédent</i>	-6 781	28 599	-4 392		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Juillet 2019	Prévisions 2020	Juillet 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	21 974	37 466	19 910	53%	-9,4%
IMPÔTS DIRECTS	8 486	21 209	7 919	37%	-6,7%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 808	7 982	2 595	33%	-7,6%
<i>Taxe professionnelle³</i>	2 244	6 956	1 740	25%	-22,5%
<i>Taxe d'habitation³</i>	243	835	205	25%	-15,6%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	999	2 067	916	44%	-8,3%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	1 179	1 703	1 326	78%	12,5%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	1 013	1 666	1 137	68%	12,2%
IMPÔTS INDIRECTS	13 488	16 257	11 991	74%	-11,1%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	11 766	12 660	10 563	83%	-10,2%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	219	461	322	70%	47,0%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	412	907	293	32%	-28,9%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	127	251	91	36%	-28,3%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	136	465	84	18%	-38,2%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	117	177	94	53%	-19,7%
<i>Taxe de séjour</i>	146	330	91	28%	-37,7%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	162	222	157	71%	-3,1%
<i>Autres impôts indirects</i>	403	784	296	38%	-26,6%
RECETTES NON FISCALES	4 008	8 121	3 092	38%	-22,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	453	756	295	39%	-34,9%
<i>Redevance OTDP communal</i>	515	1 444	381	26%	-26,0%
<i>Fonds de concours</i>	808	347	329	95%	-59,3%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	288	1 010	276	27%	-4,2%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	10	271	0	0%	
<i>Subventions</i>	1 436	2 962	1 411	48%	-1,7%
<i>Recettes diverses</i>	498	1 331	400	30%	-19,7%
TOTAL DES RECETTES	25 982	45 587	23 002	50%	-11,5%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 juillet 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 juillet 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	4 726	2 439	15 837	23 002
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	240	97	3 037	3 374
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	240	92	1 821	2 153
<i>Produits des services</i>	0	0	450	450
<i>Produits des biens</i>	0	5	766	771
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	128	0	4 412	4 540
Taxe de services communaux	128	0	2 467	2 595
Taxe professionnelle	0	0	1 740	1 740
Taxe d'habitation	0	0	205	205
1.3- Ressources transférées :	4 358	2 342	8 388	15 088
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	2 271	8 292	10 563
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	2 463	0	0	2 463
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	322	0	0	322
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 573	71	96	1 740
2- DEPENSES ORDINAIRES	1 000	1 532	10 808	13 340
2.1- Biens et services :	715	1 481	10 193	12 389
<i>Personnel</i>	105	1 193	5 591	6 889
<i>Autres biens et services</i>	610	288	4 602	5 500
2.2-Intérêts de la dette	285	51	615	951
3- SOLDE ORDINAIRE	3 726	907	5 029	9 662
4- INVESTISSEMENT	2 852	949	2 215	6 016
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	7	0	1	8
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	122	11	367	500
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 003	-31	3 182	4 154
8- FINANCEMENT :	-1 003	31	-3 182	-4 154
<i>Recettes d'emprunt</i>	558	639	319	1 516
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-331	-63	-884	-1 278
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 230	-545	-2 617	-4 392

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements, arrêtée à fin juillet 2020, laisse apparaître une baisse des ressources de 11,5% et une hausse des dépenses ordinaires de 0,5%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,2 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 23 MMDH en diminution de 11,5% par rapport à fin juillet 2019. Ceci s'explique par la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2019	Prévisions	2020	Evol. %
Transférées	16 421	19 799	15 088	-8,1%
Gérées par l'Etat	5 295	15 773	4 540	-14,3%
Gérées par les collectivités	4 266	10 015	3 374	-20,9%
TOTAL	25 982	45 587	23 002	-11,5%

1.1-RECETTES FISCALES

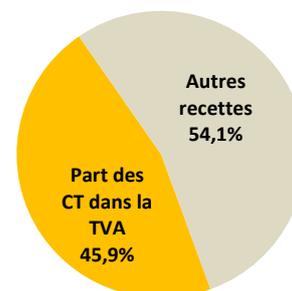
Les recettes fiscales ont atteint 19,9 MMDH, en diminution de 9,4% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, suite à la baisse de 6,7% des impôts directs et de 11,1% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 86,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juillet 2020.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 15,1 MMDH à fin juillet 2020 contre 16,4 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 8,1%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-1.203 MDH) et des fonds de concours (-479 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+271 MDH) et de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+103 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 45,9% de leur part dans le produit de la TVA.

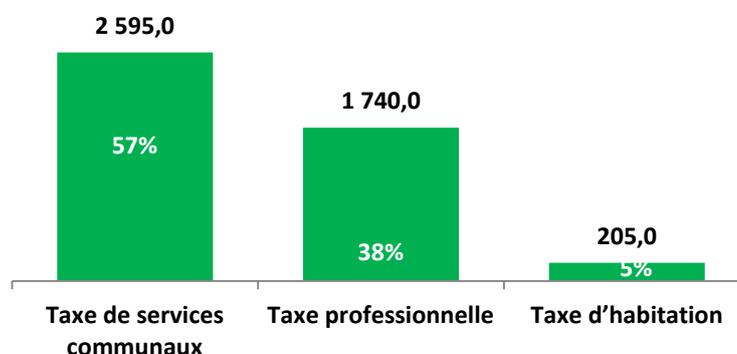
Structure des recettes des collectivités en 2020



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin juillet 2020, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 4.540 MDH contre 5.295 MDH un an auparavant, soit une diminution de 14,3%, provenant de la baisse de la taxe professionnelle (-504 MDH), de la taxe de services communaux (-213 MDH) et de la taxe d'habitation (-38 MDH).

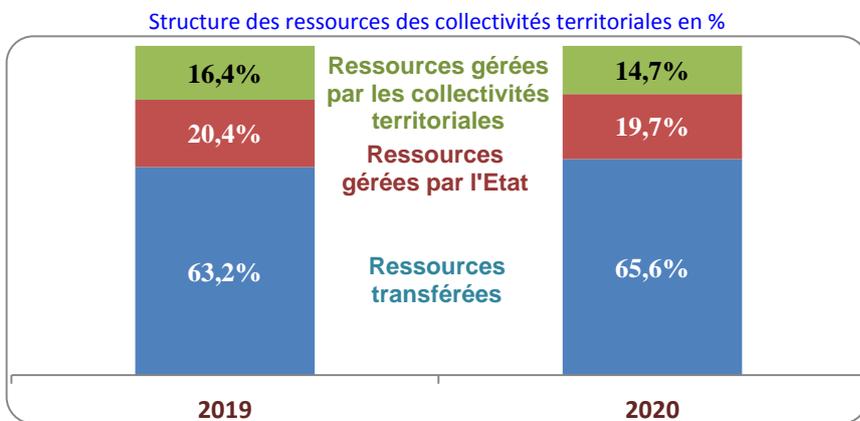
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 3.374 MDH à fin juillet 2020 contre 4.266 MDH enregistré un an auparavant, en baisse de 20,9%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (916 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (381 MDH), des recettes domaniales (295 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (293 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin juillet 2019 et fin juillet 2020, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 3.092 MDH, en baisse de 22,9% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, en raison principalement de la diminution de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

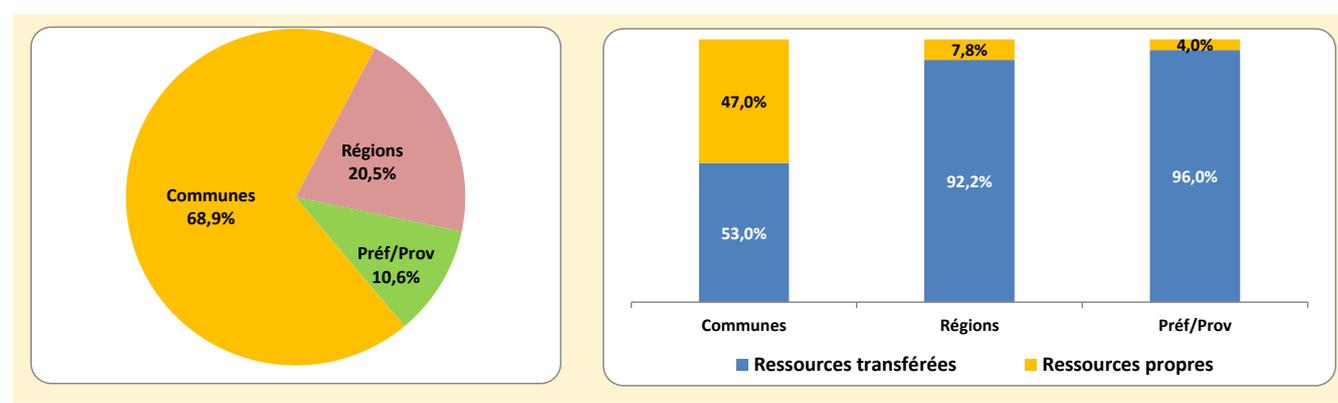
Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (271 MDH contre 495 MDH).

La baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (85 MDH contre 270 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (80 MDH contre 136 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 15,8 MMDH et représentent 68,9% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juillet 2020.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin juillet 2020, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 53% des recettes des communes contre 92,2% pour les régions et 96% pour les préfetures et provinces.



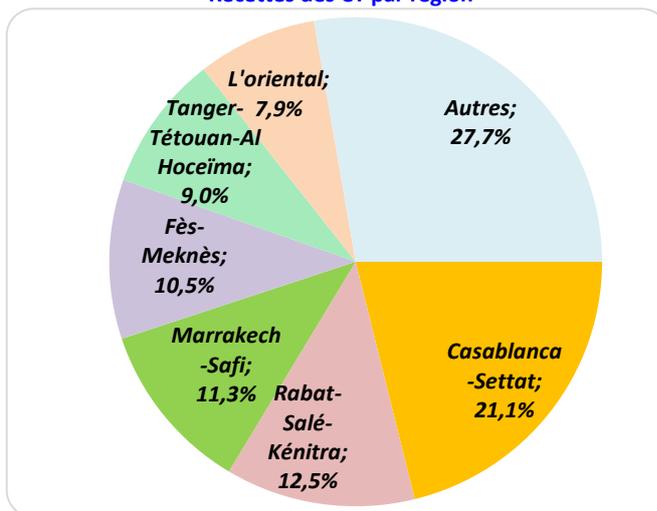
1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁴, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,5% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%.

Recettes des CT par région



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	986	2 005	1 873	4 864
Rabat-Salé-Kénitra	433	791	1 640	2 864
Marrakech-Safi	432	419	1 749	2 600
Fès-Meknès	292	296	1 836	2 424
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	363	370	1 332	2 065
L'oriental	190	165	1 456	1 811
Souss-Massa	282	286	1 124	1 692
Béni Mellal-Khénifra	201	159	1 161	1 521
Drâa-Tafilalet	68	38	1 194	1 300
Laâyoune-Sakia El Hamra	87	0	796	883
Guelmim-Oued Noun	36	11	537	584
Dakhla-Oued Ed Dahab	4	0	390	394
TOTAL	3 374	4 540	15 088	23 002

2- DEPENSES

A fin juillet 2020, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,6 MMDH, en baisse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. Elles se composent à hauteur de 64,7% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin juillet 2020, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH, soit une augmentation de 0,5% en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Personnel	6 699	13 653	6 889	50%	2,8%
Autres biens et services	5 679	16 518	5 500	33%	-3,2%
Intérêts dette	899	1 130	951	84%	5,7%
TOTAL	13 278	31 301	13 340	43%	0,5%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Juillet 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Juillet 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin juillet 2020 ont atteint 6.889 MDH contre 6.699 MDH à fin juillet 2019, soit une hausse de 2,8%. Les salaires représentent 51,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 65,2% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 5.500 MDH à fin juillet 2020 contre 5.679 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 56,7% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 951 MDH à fin juillet 2020 contre 899 MDH un an auparavant, en hausse de 5,7%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020 a dégagé un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,7 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

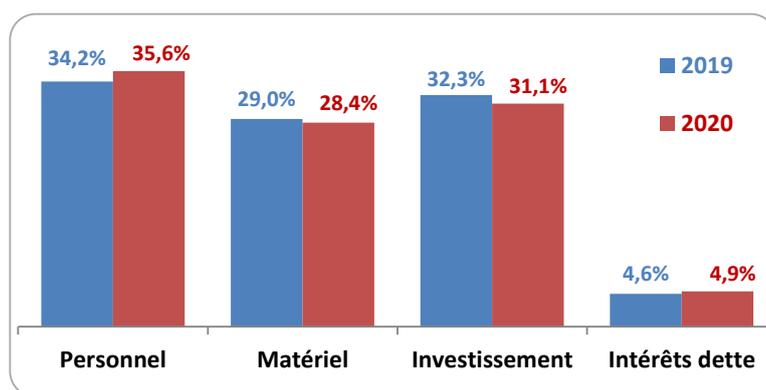
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 6.016 MDH à fin juillet 2020 contre 6.331 MDH à fin juillet 2019, soit une diminution de 5% (-315 MDH).

Cette baisse s'explique notamment par la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), des acquisitions mobilières (-166 MDH), des programmes Nationaux (-144 MDH) et des acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 343	12 482	1 460	12%	8,7%
Projets intégrés⁵	1 825	8 400	1 385	16%	-24,1%
Acquisitions immobilières	499	6 545	409	6%	-18,0%
Acquisitions mobilières⁶	470	1 734	304	18%	-35,3%
Programmes nationaux⁷	2 079	7 314	1 935	26%	-6,9%
Subventions	116	2 491	523	21%	352,3%
TOTAL	6 331	38 966	6 016	15%	-5,0%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin juillet 2019 et fin juillet 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement.



⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

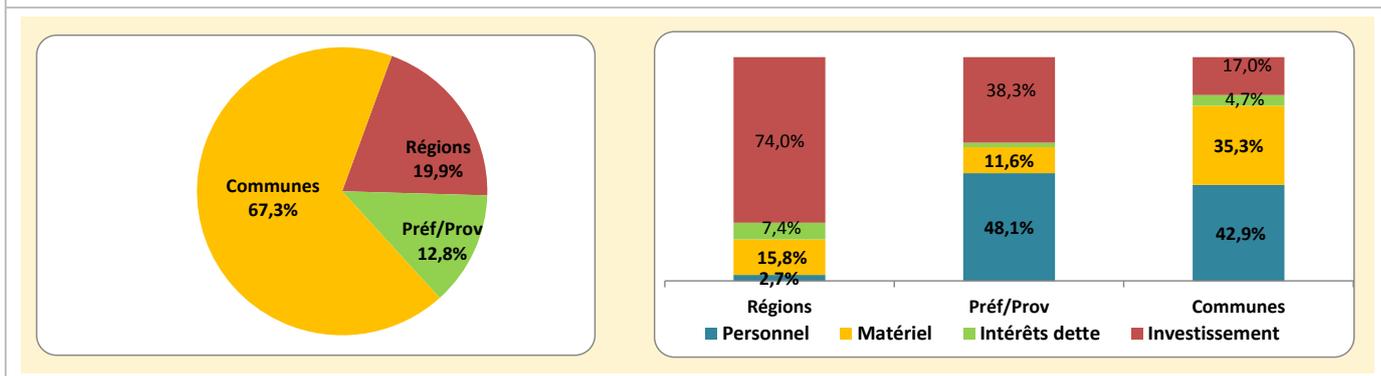
⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 13 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales est de 67,3% à fin juillet 2020.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin juillet 2020 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (42,9%) et des préfectures et provinces (48,1%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 74% des dépenses d'investissement, de 15,8% des dépenses de matériel, de 7,4% des charges en intérêts de la dette et de 2,7% des dépenses de personnel.

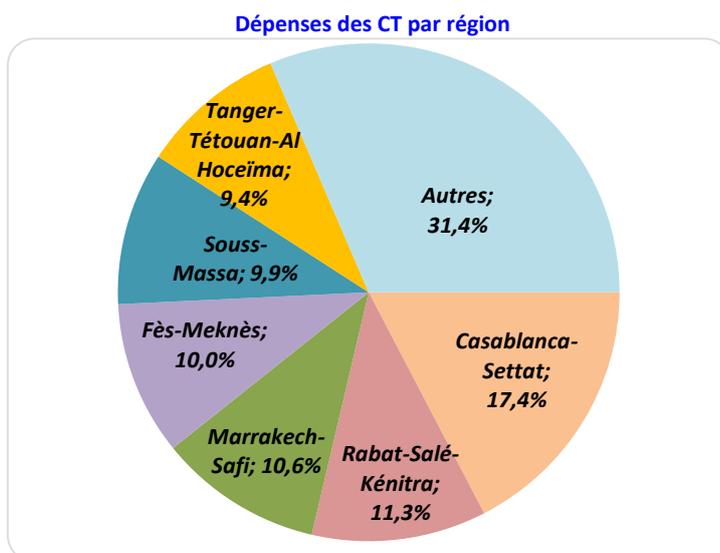


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 68,6% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 343	1 220	258	544	3 365
Rabat-Salé-Kénitra	911	583	84	602	2 180
Marrakech-Safi	733	692	54	571	2 050
Fès-Meknès	844	603	94	395	1 936
Souss-Massa	483	401	95	944	1 923
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	619	503	60	642	1 824
L'oriental	674	450	70	554	1 748
Béni Mellal-Khénifra	476	315	65	666	1 522
Laâyoune-Sakia El Hamra	289	359	75	427	1 150
Drâa-Tafilalet	288	167	36	274	765
Dakhla-Oued Ed Dahab	72	88	45	266	471
Guelmim-Oued Noun	157	119	15	131	422
TOTAL	6 889	5 500	951	6 016	19 356

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin juillet 2020 des soldes positifs de 8 MDH et 500 MDH respectivement contre un solde positif de 10 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 272 MDH pour les comptes spéciaux à fin juillet 2019.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent global de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant.

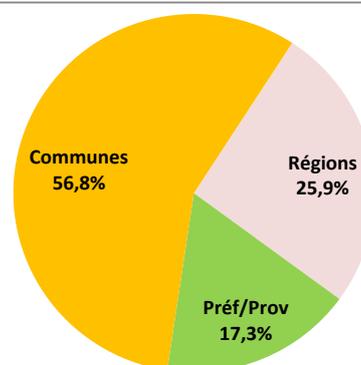
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin juillet 2020 se sont élevés à 41,6 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 56,8% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin juillet 2020



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.